



ORNON

NATATION

PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2021/2022

Suivez les instructions ci-dessous. Si vous rencontrez une difficulté contactez le club.



<https://ornonnatation.s-wim-community.fr/>

Lien de la plateforme
d'inscription



**Utiliser une adresse
mail correct**

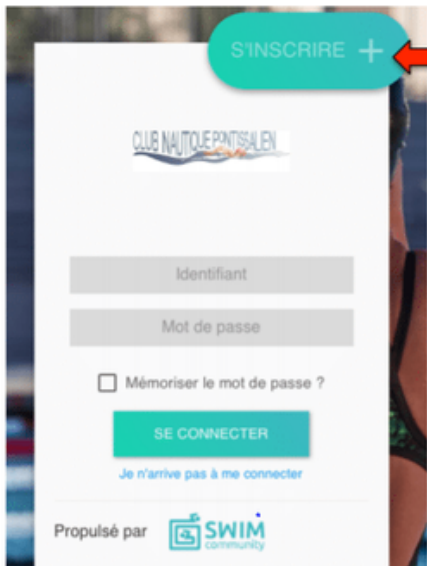
Attention beaucoup
d'informations vont être
transmises sur votre boîte mail,
ainsi que la finalisation de votre
inscription



Tableau de bord

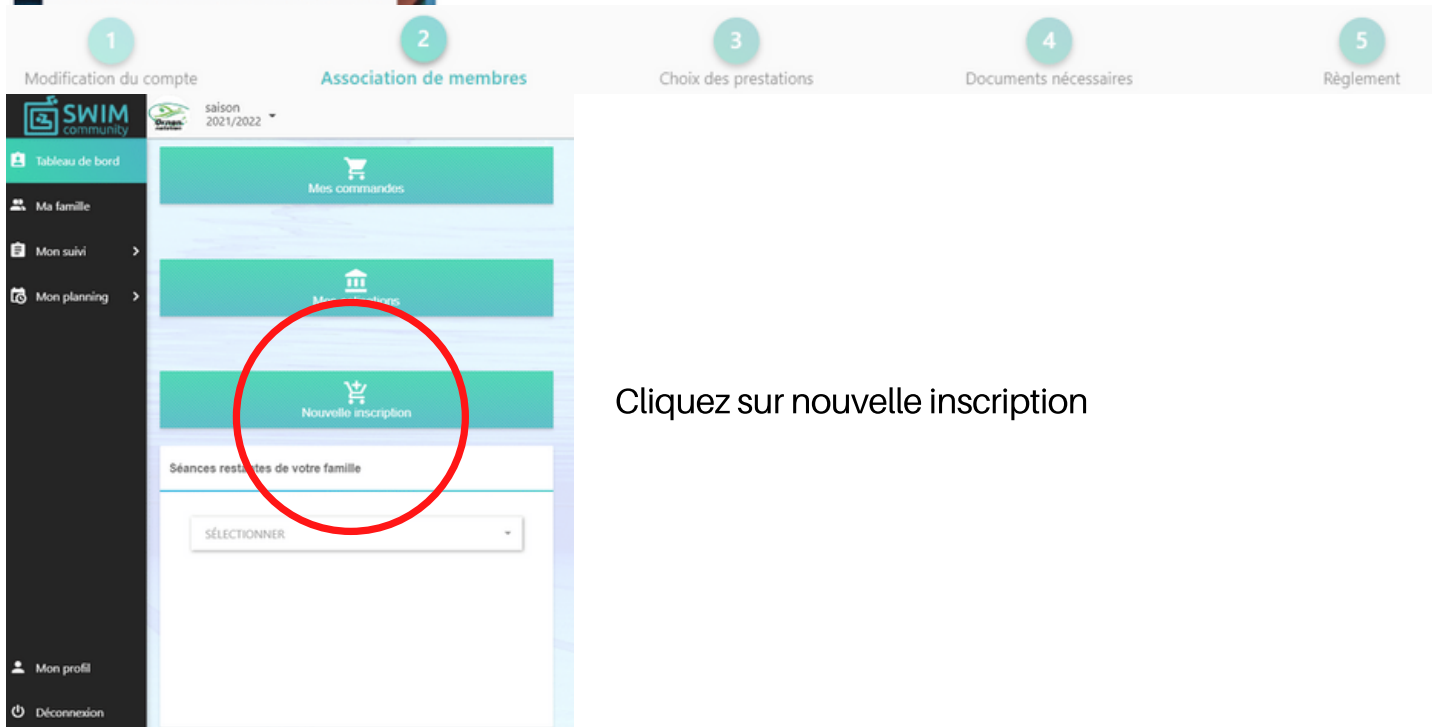
L'interface que vous
visualisez va être votre
navigateur pour les
inscriptions et le reste de
l'année

PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2021/2022

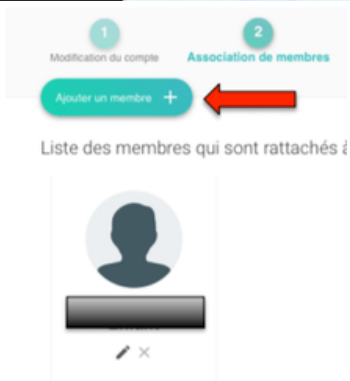


Dans un premier temps inscrivez vous en cliquant sur le bouton "inscription" puis rendez-vous sur votre boîte mail pour la validation de votre compte

ATTENTION : Vérifier les SPAM / courrier indésirable



Cliquez sur nouvelle inscription



Important: en cas d'inscription multiple (exemple : famille), il faudra au préalable un compte principal (généralement père ou mère) et créer d'autre compte pour le reste de la famille (un compte pour chaque membre) qui seront associés au compte principal.

Sinon il ne sera pas possible de bénéficier de nos réductions famille

PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2021/2022



Inscription à la saison **2021/2022**

N° de commande **CG202106000011**

Pensez à payer ou valider votre commande à la dernière étape pour que vos choix soient pris en compte.

Juste LEBLANC

 VOIR LE RÉCAPITULATIF

Compétition Avenir/Jeune/Junior	Compétition Master (Adulte)	ENF1,2 et 3 (École de Natation Française)	Natation Adulte
			Natation Collège
Natation Lycée	Waterpolo		

SUIVANT

Sélectionnez votre activité

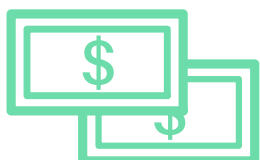


Les documents sont:

- à télécharger
- à remplir
- à renvoyer sur votre compte SWIM COMMUNITY sous format PDF ou à valider électroniquement



Les paiements en carte bleues sont acceptés pour les paiements en ligne



Pour les autres modes de règlements vous pouvez déposer les chèques dans la boîte lettre du club (à côté du portail de la piscine) ou lors des permanences.